

## Tarifs 2021

SERVICES LÉGAUX	PRIX
Enregistrement d'une entreprise avec activités commerciales (dont 1 unité d'établissement)	90,50 € (par unité d'établissement)
Enregistrement ou modification d'une société ou d'une entreprise sans activités commerciales	90,50 € (par unité d'établissement)
Pour toutes les sociétés soumises à enregistrement <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification de la qualité</li> <li>• Ajout, suppression ou remplacement de personnes qui prouvent les capacités entrepreneuriales</li> <li>• Modification de la date de début/de fin</li> <li>• Enregistrement d'une unité d'établissement supplémentaire (deuxième, troisième, etc.)</li> <li>• Modification d'une unité d'établissement (adresse, activités, données)</li> <li>• Cessation d'une unité d'établissement</li> <li>• Combinaison de ces éléments</li> </ul>	90,50 € par unité d'établissement
Cessation d'une entreprise (dont 1 unité d'établissement)	90,50 € par unité d'établissement
Demande de carte professionnelle pour ressortissants étrangers : nouvelle carte, renouvellement, modification ou remplacement	140 €
Délivrance d'une carte professionnelle pour ressortissants étrangers (en cas de modification et remplacement gratuit)	1 an : 90 € 2 ans : 180 € 3 ans : 270 € 4 ans : 360 € 5 ans : 450 €
Inscription au registre des entrepreneurs remplaçants	35,00 €
BCE : enregistrement en tant que syndic	90,50 €
Autorisation de commerce ambulant (carte d'ambulant) : demande	en tant qu'employeur : 150 € en tant que préposé A : 100 € en tant que préposé B pour une durée indéterminée : 100 € en tant que préposé B pour une durée déterminée : 50 €
Autorisation de commerce ambulant (carte d'ambulant) : modification ou remplacement. Modification et remplacement : deux fois le tarif	en tant qu'employeur : 50 € en tant que préposé A : 100 € en tant que préposé B : 50 €
Autorisation d'activités foraines : demande	en tant qu'employeur : 150 € en tant que préposé : 100 €
Autorisation d'activités foraines : modification ou remplacement	en tant qu'employeur : 50 € en tant que préposé : 100 €
Extrait d'entreprise de la BCE	10,74 € HTVA par unité d'établissement

SERVICES COMPLÉMENTAIRES	PRIX
TVA : demande	55 € HTVA
TVA : modification/arrêt	40 € HTVA
Numéro EORI	35 € HTVA
Agréation d'entrepreneur : demande	Classe 1 : 125 € HTVA Classe 2-3 : 500 € HTVA Classe 4-5 : 600 € HTVA Classe 6-8 : 900 € HTVA
AFSCA : demande/modification/arrêt	55 € HTVA
Phytolice	55 € HTVA
Attestation de capacités entrepreneuriales pour les entreprises étrangères : demande	50 € HTVA
Autorisation alcool : demande/modification/arrêt	50 € HTVA
BCE : correction (par d'autres instances)	55 € HTVA
Légalisation d'un extrait destiné à un pays étranger (apostille) + demande d'extrait	45 € HTVA par unité d'établissement + 10,74 € HTVA par unité d'établissement TOTAL : 55,74 € par unité d'établissement
LEI	89 € HTVA
Capacités entrepreneuriales : analyse	20 € HTVA
Demande de numéro d'entreprise pour une ACP	55 € HTVA
Publication de la constitution d'une SNC, SComm: mise en page et dépôt des formulaires	161,90 € HTVA + frais de publication du greffe : 284,71 € TVAC + enregistrement de l'acte : 50 € TVAC TOTAL : 530,61 €
Publication d'une modification au Moniteur belge : mise en page et dépôt des formulaires	103,04 € HTVA + frais de publication du greffe : 166,98 € TVAC TOTAL : 291,66 €
Autorisation tabac : demande/modification/arrêt	50 € HTVA
Attribution d'un numéro d'entreprise	55 € HTVA
Licence de boucher-charcutier : demande	65 € HTVA